



Assemblée générale

Distr. générale
23 août 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 75 b) de l'ordre du jour provisoire*

Promotion et protection des droits de l'homme :
questions relatives aux droits de l'homme, y compris
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif
des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Établi en application de la résolution [74/163](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport donne un aperçu des activités du Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe d'août 2019 à juillet 2021.

Il met en évidence les accomplissements du Centre et décrit brièvement les mesures prises par celui-ci pour répondre plus rationnellement et plus efficacement au besoin et à la demande croissants d'appui et d'assistance technique visant à promouvoir les droits humains dans les pays qu'il couvre.

* [A/76/150](#).

** Le présent document a été soumis après la date limite afin que puissent y figurer les informations les plus récentes.



I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 74/137 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-seizième session, un rapport sur l'application de la résolution. Il donne un aperçu des activités et des accomplissements du Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe (le Centre) d'août 2019 à juillet 2021.

2. Le Centre a été créé en 2009 à Doha par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Ayant reçu pour mandat, en vertu de la résolution 60/153 de l'Assemblée générale, de mener des activités de formation et de documentation dans le domaine des droits humains, le Centre a pour objectif de promouvoir les droits humains dans la région arabe¹ et en Asie du Sud-Ouest². En collaboration avec les gouvernements, les institutions spécialisées, les fonds et programmes des Nations Unies, les institutions nationales de protection des droits humains et les organisations de la société civile, le Centre fournit des ressources et des moyens de formation pour l'éducation en matière de droits humains conformément aux normes internationales dans ce domaine.

3. Le Centre cherche à améliorer les connaissances et à sensibiliser les populations aux droits humains en renforçant les capacités et en développant les compétences. Il fournit aussi des ressources spécialisées afin de promouvoir le respect des valeurs et des principes liés aux droits humains.

4. Au cours la période considérée, le Centre a concentré ses efforts sur deux orientations stratégiques : a) continuer d'améliorer sa rationalisation et son efficacité pour répondre aux nouveaux besoins en faisant appel aux ressources et aux compétences dont dispose le HCDH en dehors du Centre ; b) consolider les trois composantes de son mandat, à savoir le renforcement des capacités, l'éducation et la documentation dans le domaine des droits humains.

II. Principales activités concernant les priorités thématiques stratégiques

5. Les priorités stratégiques du Centre sont conformes aux six grands domaines thématiques définis dans le Plan de gestion du HCDH pour la période 2018-2021³. Au cours de la période considérée, le Centre a plus particulièrement fait porter son action sur les cinq domaines ci-après :

- a) Généraliser la mise en œuvre des résultats des mécanismes internationaux relatifs aux droits humains ;
- b) Prévenir les violations et renforcer la protection des droits humains, notamment dans les situations de conflit et d'insécurité ;
- c) Renforcer l'égalité et lutter contre la discrimination ;
- d) Améliorer la participation et protéger l'espace civique ;

¹ Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen, ainsi que l'État de Palestine.

² Afghanistan, Iran (République islamique d') et Pakistan.

³ Voir www2.ohchr.org/Documents/Publications/OMP-2018-2021-Short-French.pdf.

e) Renforcer l'état de droit et l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits humains.

6. Entre août 2019 et juillet 2021, le Centre a joué un rôle décisif dans le renforcement des capacités de divers acteurs en matière de promotion et de protection des droits humains, qu'il s'agisse de responsables gouvernementaux, d'institutions nationales, d'organisations régionales, d'institutions nationales des droits humains, d'universitaires, d'organisations de la société civile, de défenseurs et défenseuses des droits humains, et de dirigeantes et dirigeants communautaires et religieux. Au cours de cette période, le Centre a dû faire face à une augmentation de la demande de formation, d'ateliers et de programmes éducatifs portant sur les mécanismes internationaux des droits humains, sur la documentation relative aux violations des droits humains et aux atteintes à ces droits, sur les droits à la liberté d'opinion et d'expression, et sur la non-discrimination et l'égalité des genres. La demande de documents de référence et de formation sur les droits humains en langue arabe a également augmenté.

7. Malgré l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la mise en œuvre du programme, le Centre a pu organiser un grand nombre d'activités importantes dans le cadre de son mandat, dont 23 activités de formation en ligne et 14 activités de formation en présentiel. Quelque 1 225 participantes et participants, dont 660 femmes, ont bénéficié de ces activités.

8. Au cours de la période considérée, le Centre a aussi appris à mieux maîtriser l'usage des médias sociaux et a renforcé son mandat en matière de documentation.

A. Amélioration de l'application des recommandations des mécanismes internationaux relatifs aux droits humains

9. Les 16 et 17 septembre 2019, le Centre a organisé à Doha un cours de formation sur la rédaction et la présentation de rapports aux mécanismes des droits humains, avec pour objectif de promouvoir la compréhension du système des droits humains des Nations Unies. Le cours a été suivi par 16 participantes et participants, dont huit femmes, issus des institutions nationales qatarienne des droits humains.

10. Du 11 au 13 décembre, le Centre a organisé à Khartoum, conjointement avec le Regional Centre for Training and Development of Civil Society, un cours de formation consacré au système des droits humains et à l'approche des Nations Unies fondée sur les droits humains, avec pour objectif d'améliorer les connaissances des participantes et participants concernant le système international des droits humains et le fonctionnement des mécanismes des droits humains. En tout, 40 personnes issues d'organisations de la société civile soudanaise et du Ministère soudanais de la jeunesse et des sports, dont la moitié étaient des femmes, ont suivi ce cours.

11. Du 3 au 5 mars 2020, le Centre et le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont organisé à Doha, en collaboration avec le Ministère qatarien des affaires étrangères, un cours de formation sur les mécanismes nationaux d'établissement de rapports et de suivi. L'objectif de la formation était de faire mieux connaître aux participants le rôle des mécanismes nationaux d'établissement de rapports et de suivi, et de leur présenter les bonnes pratiques en la matière, en encourageant le Gouvernement à établir un tel mécanisme permanent au Qatar. Le cours a réuni 35 participantes et participants, dont la moitié étaient des femmes, représentant les ministères qatariens concernés, le Comité national qatarien des droits humains et des organisations de la société civile qatarienne.

12. Les 29 et 30 juin, le Centre a organisé, conjointement avec la Ligue des États arabes, un atelier de formation en ligne sur les droits économiques, sociaux et

culturels. L'atelier portait sur les normes internationales des droits humains relatives aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que sur les méthodes de travail du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Il y était également question de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels. L'atelier comptait 13 participantes et participants, dont huit femmes, représentant les départements concernés de la Ligue des États arabes et le Cabinet du Secrétaire général.

13. Du 10 au 20 août, le Centre a organisé, conjointement avec la Section du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord du HCDH, un cours de formation en ligne pour les diplomates subalternes des États de la région arabe. L'objectif de cette formation était de renforcer la compréhension des mécanismes internationaux des droits humains, dans le cadre de l'action du HCDH en faveur d'un plus grand engagement des États dans le système international des droits humains. Le cours a été suivi par 21 participantes et participants, dont 13 femmes, en Algérie, à Bahreïn, à Djibouti, en Égypte, en Irak, en Jordanie, au Liban, au Qatar, en République arabe syrienne, en Somalie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

14. Du 7 au 10 septembre, le Centre et le bureau du HCDH à Khartoum ont organisé, conjointement avec le Geneva Institute for Human Rights, la première édition d'un cours de formation régional en ligne sur le système international des droits humains à l'intention des organisations de la société civile de la région arabe, dans le but de renforcer leur compréhension des mécanismes internationaux des droits humains et d'intensifier leur engagement dans le système international des droits humains. Le cours a été suivi par 27 participantes et participants, dont 13 femmes, en Algérie, en Arabie saoudite, à Bahreïn, en Égypte, en Iraq, au Koweït, en Libye, au Maroc, en Mauritanie, en Oman, en République arabe syrienne, au Soudan, en Tunisie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

15. Le 22 octobre, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations unies, le Centre et le Réseau arabe des associations nationales de défense des droits de l'homme ont consacré un atelier en ligne aux jalons et aux perspectives de l'évolution du système des droits humains, dans le but de mettre en présence, au sein de la région arabe, des représentantes et représentants d'institutions nationales des droits humains et d'organisations de la société civile, ainsi que des défenseurs et défenseuses des droits humains et des militantes et militants. Soixante-dix personnes, dont 13 femmes, ont pris part à l'atelier en Algérie, à Bahreïn, aux Comores, en Égypte, en Jordanie, en Libye, au Maroc, en Mauritanie, en Oman, au Qatar, en République arabe syrienne, au Soudan, en Tunisie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

16. Du 22 au 24 décembre, le Centre a organisé, conjointement avec l'Office national koweïtien des droits humains, un atelier en ligne sur les mécanismes internationaux des droits humains, et plus particulièrement sur les obligations du Koweït au regard des traités internationaux relatifs aux droits humains. Vingt-huit représentantes et représentants, dont 10 femmes, de l'Office national koweïtien des droits humains et de ministères koweïtiens compétents y ont pris part.

17. Les 26 et 27 janvier 2021, le Centre et la Section du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord du HCDH ont organisé un cours de formation en ligne sur la collaboration avec les mécanismes internationaux des droits humains, dans le but de renforcer la capacité des hauts fonctionnaires de promouvoir et de protéger les droits humains au Koweït en utilisant les outils appropriés en la matière. Le cours visait également à faire progresser les participantes et participants dans l'art d'élaborer le plan d'action national koweïtien pour les droits humains ainsi qu'à étoffer leurs compétences et leurs connaissances en vue de la mise en œuvre des recommandations

formulées par les mécanismes internationaux des droits humains. Le cours a été suivi par 20 membres, dont sept femmes, du comité national chargé de l'établissement des rapports et du Ministère koweïtien des affaires étrangères.

18. Du 15 au 17 mars, le Centre a organisé, conjointement avec le Ministère qatarien des affaires étrangères, un cours de formation portant sur la collaboration du Qatar avec les mécanismes internationaux des droits humains. Le cours a été suivi par 24 personnes, dont 14 femmes, provenant des ministères qatariens des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice, du Ministère du développement administratif, du travail et des affaires sociales, du Comité national des droits humains et de l'Agence qatarienne d'action sociale.

19. En mars, le Centre a aidé le bureau du HCDH en Syrie à dispenser quatre ateliers de formation en ligne pour favoriser la mobilisation de la société civile dans le cadre de l'examen périodique universel de la République arabe syrienne. Au nombre de 61, dont 19 femmes, les participantes et participants aux ateliers, tenus les 10-11, 23-24 et 31 mars, ainsi que les 28-30 juin, représentaient diverses organisations de la société civile actives en République arabe syrienne, y compris des groupes pour les droits des femmes. Des documents de référence leur ont été remis, notamment une compilation des recommandations en matière de droits humains précédemment formulées à l'intention de la République arabe syrienne.

20. Les 5 et 6 avril, le Centre a organisé, en partenariat avec l'Agence qatarienne d'action sociale, un atelier en ligne sur les droits des personnes handicapées. Les principes directeurs de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ont été présentés, tout comme les obligations du Qatar au regard de la Convention et le rapport périodique que le Qatar présentera au Comité des droits des personnes handicapées en vue de son examen en 2022. L'atelier a également porté sur les moyens par lesquels l'Agence d'action sociale pouvait s'impliquer dans le système international des droits humains et sur le rôle qu'elle avait joué dans la promotion des droits des personnes handicapées dans la société sous tous ses aspects. Les participantes et participants, parmi lesquels 11 femmes, étaient des membres de l'Agence d'action sociale.

21. Du 6 au 8 juillet, le Centre a organisé, avec le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et le Service des traités relatifs aux droits de l'homme du HCDH (programme de renforcement des capacités des organes conventionnels), un atelier régional en ligne sur la présentation de rapports aux mécanismes des droits humains et le suivi des recommandations. L'objectif de l'atelier était d'étoffer les connaissances des participants en matière de préparation et de rédaction des rapports officiels des États destinés à tous les mécanismes des droits humains. L'atelier a également porté sur le rôle et les fonctions des mécanismes nationaux d'établissement de rapports et a fourni aux participants des outils et de bonnes pratiques pour veiller au suivi de la mise en œuvre des recommandations, notamment en leur présentant l'Index universel des droits de l'homme⁴ et la base de données pour le suivi des recommandations nationales. L'atelier a bénéficié à 30 participantes et participants, dont 18 femmes, relevant de mécanismes nationaux d'établissement de rapports et de suivi et de ministères compétents d'Arabie saoudite, d'Égypte, des Émirats arabes unis, d'Iraq, de Jordanie, du Liban, de Libye, du Maroc, du Qatar, de la République arabe syrienne, du Soudan, de Tunisie, du Yémen et de l'État de Palestine.

22. Au cours de la période considérée, le Centre a publié en arabe trois volumes consacrés aux recommandations générales adoptées par le Comité pour la protection

⁴ Voir <https://uhri.ohchr.org/fr/>.

des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille⁵ et aux observations générales du Comité des droits des personnes handicapées⁶. Chaque volume fournit des explications sur la portée du traité pertinent et l'interprétation de certaines questions liées aux droits humains, donne un aperçu des actes qui pourraient être considérés comme des violations potentielles des droits humains et adresse des conseils aux États quant à la meilleure façon de s'acquitter de leurs obligations au regard du traité en question. Ces publications s'adressent notamment aux pouvoirs publics, aux institutions nationales des droits humains, aux juristes, aux universitaires, aux organisations de la société civile, aux défenseurs et défenseuses des droits humains et aux journalistes. Elles seront utilisées dans le cadre des programmes de formation exécutés par le Centre et d'autres présences du HCDH sur le terrain dans la région arabe.

23. En 2019, le Centre a édité la traduction en arabe de la deuxième partie du guide de formation professionnelle du HCDH sur la présentation des rapports aux organes conventionnels des droits humains (série sur la formation professionnelle n° 20). Cette deuxième partie est constituée de notes à l'intention des facilitateurs et facilitatrices⁷.

24. En 2020, le Centre a imprimé et diffusé la version en arabe de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales⁸, des principes relatifs aux droits humains et à la protection des travailleurs contre l'exposition à des matières toxiques⁹ et des principes directeurs applicables aux études de l'impact des réformes économiques sur les droits de l'homme¹⁰.

25. En 2021, le Centre a traduit en arabe et édité les documents suivants : les principaux indicateurs utilisés pour mesurer les incidences de la COVID-19 sur les droits humains et autres documents éducatifs ; la boîte à outils des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits humains concernant les perspectives et la jurisprudence du droit conventionnel face à la COVID-19¹¹ ; des conseils relatifs à l'espace civique et à la COVID-19¹².

26. En juillet 2021, le Centre a produit une compilation des recommandations formulées par l'Examen périodique universel à la Mauritanie et deux publications de référence pour l'Office national koweïtien des droits humains sur l'état des ratifications du Koweït, sur l'état de soumission de ses rapports et sur ses déclarations, réserves et objections relatives aux principaux traités qu'il avait ratifiés, avec une compilation des recommandations qui lui avaient été faites. Le Centre a également produit une publication de référence sur obligations du Qatar au regard du droit international des droits humains à l'intention de la Direction des droits humains du

⁵ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/GC_CPMW.pdf (en arabe).

⁶ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/GC_CRPD.pdf (en arabe).

⁷ Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.ohchr.org/Documents/Publications/PTS20_HRTB_Training_Guide_NotesforFacilitators_PartII.pdf (également publié en arabe, espagnol et russe).

⁸ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/UND_Rural.pdf (en arabe).

⁹ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/HRP_toxic_substances.pdf (en arabe).

¹⁰ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/Guidelines_reforms.pdf (en arabe).

¹¹ Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.ohchr.org/Documents/HRBodies/TB/COVID19/HRTB_toolkit_COVID_19.pdf.

¹² Voir www.ohchr.org/Documents/Issues/CivicSpace/CivicSpaceandCovid_AR.pdf (en arabe).

Ministère qatarien des affaires étrangères. Le Centre a par ailleurs apporté son soutien au Comité national qatarien des droits humains en l'aidant à mettre en place un système d'information et de documentation concernant toutes les recommandations faites au Qatar par les organes conventionnels des droits humains.

B. Prévention des violations et renforcement de la protection des droits humains, y compris dans situations de conflit et d'insécurité

27. Le 22 juin 2020, le Centre a organisé, conjointement avec le Comité national qatarien des droits humains, un atelier en ligne sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains dans la riposte à la COVID-19. Le but était de faire mieux connaître le rôle de l'institution nationale des droits humains et de partager les bonnes pratiques de riposte à la pandémie dans le respect des principes des droits humains. L'atelier a compté 38 participantes et participants, dont la moitié étaient des femmes, issus de ministères qatariens compétents, du Comité national des droits humains et d'organisations de la société civile.

28. Le 2 novembre, le Centre a tenu une table ronde en ligne portant sur la sécurité des journalistes et sur la fin de l'impunité dans les situations de conflit, plus particulièrement sur l'obligation de l'État, au regard du droit international des droits humains et du droit international humanitaire, de protéger les journalistes et de prévenir les attaques dirigées contre, ainsi que sur les efforts déployés par le HCDH pour protéger les journalistes et mettre fin à l'impunité des crimes commis à leur encontre. Le débat a réuni 30 participantes et participants, dont 15 femmes, comprenant des journalistes, des représentantes et représentants d'institutions nationales des droits humains, des organisations de la société civile et des militantes et militants venant d'Égypte, d'Irak, de Jordanie, de Libye, du Maroc, de Mauritanie, de la République arabe syrienne, de Tunisie, du Yémen et de l'État de Palestine.

29. Le 16 novembre, le Centre a organisé, conjointement avec le Réseau arabe pour la tolérance, une table ronde en ligne sur la tolérance et l'acceptation des différences en matière de liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance. Au total, 25 participantes et participants, dont 10 femmes, ont assisté à la table ronde, à laquelle ont participé des journalistes, des institutions nationales des droits humains, des organisations de la société civile et des militantes et militants d'Égypte, d'Irak, de Jordanie, du Liban, du Maroc, de la République arabe syrienne, de Tunisie et de l'État de Palestine.

30. Le 18 novembre, le Centre a organisé, avec le College of Law de l'Université du Qatar, une table ronde en ligne sur les garanties relatives aux droits humains dans le contexte de la COVID-19. L'objectif de la discussion était de présenter la jurisprudence des organes conventionnels des droits humains concernant la protection de ces droits dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les participantes et participants ont discuté de l'impact de la COVID-19 sur la jouissance des droits humains et ont défini les défis à relever pour « reconstruire en mieux ensemble » après la pandémie. La discussion a été suivie par 50 universitaires et étudiantes et étudiants du Qatar, dont 22 femmes.

31. Du 24 au 26 novembre, le Centre et la section du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord du HCDH ont organisé, à l'intention de jeunes journalistes d'États de la région arabe, un cours de formation en ligne sur le rôle des médias dans la promotion et la protection des droits humains en période de pandémie de COVID-19. L'objectif de la formation était de présenter aux participantes et participants la notion de droits humains ainsi que les normes et les mécanismes internationaux qui s'y rapportent, et de les guider dans l'utilisation d'une approche fondée sur les droits humains pour

couvrir les questions relatives aux droits humains dans le contexte de la pandémie. Ce cours a été suivi par 15 participantes et participants en tout, dont sept femmes, en Jordanie, au Maroc, en Oman, au Qatar, en République arabe syrienne, en Tunisie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

32. En 2019, le Centre a conçu et publié, conjointement avec l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire, un manuel de formation judiciaire sur la liberté d'opinion et d'expression et l'interdiction de l'incitation à la haine¹³. Sa conception est le résultat d'une série de réunions de membres de la magistrature et d'experts et experts de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui se sont tenues pendant la période 2016-2019.

33. En 2020, le Centre a imprimé et diffusé une publication de référence sur le cadre « La foi pour les droits ». Y figuraient le Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence (A/HRC/22/17/Add.4, appendice) ainsi que la Déclaration de Beyrouth et ses 18 engagements concernant « La foi pour les droits » (A/HRC/40/58, annexes I et II)¹⁴. Le Centre a également imprimé et diffusé la version en arabe de l'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité¹⁵.

C. Lutte pour l'égalité et lutte contre les discriminations

34. Du 3 au 6 novembre 2019, le Centre a organisé à Doha un cours de formation sur le système international des droits humains et sur une approche fondée sur les droits humains pour l'Agence qatarienne d'action sociale. L'objectif de la formation était d'étoffer les connaissances des participantes et participants relatives au système international des droits humains, au fonctionnement des mécanismes des droits humains et aux moyens d'adopter une approche fondée sur les droits humains dans leurs projets concernant les droits des personnes handicapées. Le cours a réuni 40 participantes et participants, dont près de la moitié étaient des femmes.

35. Le 1^{er} décembre 2020, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le Centre a organisé, également à Doha, un atelier sur les droits des personnes handicapées, afin de promouvoir la participation pleine et égale et l'inclusion de ces personnes dans tous les aspects de la société. Les obligations du Qatar au regard de la Convention relative aux droits des personnes handicapées figuraient également au programme de l'atelier. Les participantes et participants, membres du personnel du Ministère qatarien du développement administratif, du travail et des affaires sociales étaient au nombre de 15, dont 13 femmes.

36. Le 3 décembre, en vue de susciter un échange de données d'expérience et de bonnes pratiques dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », le Centre a organisé une réunion-débat en ligne sur le rôle des organes et mécanismes nationaux concernés par la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région arabe. Quarante-sept personnes ont assisté à cette réunion-débat, dont 37 femmes. Il s'agissait de représentantes et représentants de pouvoirs publics, d'institutions nationales des droits humains, d'organisations de la société civile et de militantes et militants en Algérie, à Bahreïn,

¹³ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/Manual_Judiciary.pdf (en arabe).

¹⁴ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/Faith_for_Rights.pdf (en arabe).

¹⁵ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/Combat_impunity.pdf (en arabe).

en Égypte, en Jordanie, au Koweït, au Liban, en Libye, au Maroc, au Qatar, en République arabe syrienne, en Tunisie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

37. Le 18 février 2021, le Centre et le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont organisé une table ronde sur les stéréotypes de genre dans les programmes scolaires, afin d'échanger des données d'expérience et de mettre au point une feuille de route pour la prise en compte des questions de genre dans les cours et les manuels, dans le cadre d'un processus plus large de lutte contre ces stéréotypes et de promotion de l'éducation aux droits humains dans les écoles primaires et secondaires. La table ronde a réuni 36 participantes et participants, dont plus de la moitié étaient des femmes, venus d'Algérie, de Bahreïn, d'Irak, de Jordanie, du Koweït, du Liban, du Maroc, du Qatar, du Soudan, de la République arabe syrienne, de Tunisie et du Yémen. Les participantes et participants comprenaient des experts et expertes des entités des Nations Unies concernées, des organisations régionales des droits humains, des organisations de la société civile, des institutions nationales des droits humains, des instituts d'études et de recherches sur les femmes, des organisations qui s'occupent de l'éducation des enfants et de l'éducation aux droits humains, et des chercheuses et chercheurs et universitaires spécialisés dans le domaine de l'éducation.

38. Le 8 avril, le Centre et le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont organisé une deuxième table ronde sur le même sujet à l'intention des représentantes et représentants des ministères de l'éducation de la région arabe. L'objectif de la table ronde était d'examiner et d'évaluer les programmes d'enseignement dans une perspective de genre et de proposer des méthodes et des moyens d'action pratiques pour changer les stéréotypes de genre dans les programmes scolaires. La manifestation s'est achevée par l'établissement d'une feuille de route pour la prise en compte des questions de genre dans les programmes d'enseignement à l'effet d'en éliminer les stéréotypes de genre et de les rendre neutres du point de vue du genre. La table ronde a réuni 47 participantes et participants, dont plus de la moitié étaient des femmes. Il s'agissait de représentantes et représentants des ministères de l'éducation et de directeurs des programmes scolaires des Comores, d'Iraq, de Jordanie, du Koweït, du Liban, de Libye, du Maroc, de Tunisie et de l'État de Palestine, ainsi que d'expertes et experts relevant des entités des Nations Unies et des organismes régionaux compétents.

39. En 2021, le Centre a imprimé et diffusé la version en arabe des Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits humains et de violations graves du droit international humanitaire¹⁶.

D. Renforcement de la participation et protection de l'espace civique

40. Du 5 au 8 octobre 2019, le Centre, le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ont organisé un atelier à Casablanca (Maroc) sur la protection juridique des défenseurs et défenseuses des droits humains des femmes. Une trentaine de défenseurs et défenseuses des droits humains, de militantes et militants et de juristes de la région arabe, dont plus de la moitié étaient des femmes, ont pris part à cette manifestation.

41. Du 8 au 10 juin 2020, le Centre a apporté son soutien au bureau du HCDH en Syrie dans l'organisation d'un atelier en ligne sur les moyens de promouvoir la

¹⁶ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/BP_Guidelines_IHRL_IHL.pdf (en arabe).

collaboration entre les organisations de la société civile et les mécanismes des droits humains afin de lutter contre les violations des droits de humains liées aux disparitions forcées. L'objectif de l'atelier était de présenter le système international des droits humains, y compris les méthodes de travail du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, ainsi que les normes internationales relatives au droit à la vérité et au droit à réparation et à un recours. L'atelier a permis de dégager des pistes concrètes pour donner aux victimes de disparitions forcées les moyens de faire valoir leurs droits humains et pour promouvoir l'État de droit en République arabe syrienne pour ce qui concerne les personnes disparues. L'atelier a compté 21 participantes et participants, dont 10 femmes, parmi lesquels des représentantes et représentants d'associations de familles syriennes victimes et de groupes des droits humains.

42. Le 27 juin 2021, le Centre a organisé une table ronde en ligne sur les défis du droit à l'information et les moyens de fournir davantage de garanties en la matière. La discussion a porté notamment sur les garanties et les normes du droit international des droits humains qui protègent le droit à l'information. Il a aussi été question du droit de participer aux affaires publiques, de l'état du droit à l'information dans la région arabe et des moyens de fournir les garanties correspondantes. Les 75 participantes et participants, dont 35 femmes, ont également porté leur attention sur la problématique du droit à l'information pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que sur les discours de haine et l'accès à l'information pendant un conflit armé. Les participantes et participants, originaires de la plupart des pays de la région arabe, comprenaient des journalistes, des juristes, des représentantes et représentants d'institutions nationales des droits humains, des organisations de la société civile, des militantes et militants des droits humains et des étudiantes et étudiants.

43. Du 28 au 30 juin, le Centre a aidé le bureau du HCDH en Syrie à organiser et à animer un atelier en ligne concernant le plaidoyer fondé sur les droits humains et destiné aux organisations de la société civile syrienne s'occupant de questions relatives aux femmes et au genre. L'objectif de l'atelier était de faire mieux connaître l'approche fondée sur les droits humains. Les participantes et participants ont travaillé à l'élaboration d'un cadre de résultats axé sur la sensibilisation et à la planification et la conception d'une campagne de sensibilisation. L'atelier a été suivi par 18 participantes et participants, dont 15 femmes, représentant huit organisations syriennes.

44. Le 20 avril, le Centre et la Section de l'État de droit et de la démocratie du HCDH ont organisé, à l'intention de certaines présences du HCDC sur le terrain, un cours en ligne de formation des formatrices et formateurs portant sur la réalisation effective du droit de participer aux affaires publiques. L'objectif de la formation était de donner aux 25 participantes et participants, dont la moitié étaient des femmes, les moyens de reproduire des ateliers consacrés à participation afin de renforcer les capacités des acteurs nationaux relatives au droit à la participation et sa concrétisation.

45. En 2021, le Centre a imprimé et diffusé la version en arabe des directives à l'intention des États sur la mise en œuvre effective du droit de participer aux affaires publiques¹⁷. Le Centre a également traduit en arabe et édité le matériel didactique destiné à la formation des formatrices et formateurs¹⁸.

¹⁷ Voir https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Publications/2021/Guidelines_public_affairs.pdf (en arabe).

¹⁸ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/training6ar.pdf (en arabe, également disponible en anglais, en espagnol en français et en chinois).

E. Renforcement de l'état de droit et de l'application du principe de responsabilité dans les cas de violations des droits humains

46. Du 28 au 30 octobre 2019, le Centre a organisé une réunion d'experts à Doha pour finaliser le projet de manuel de formation judiciaire susmentionné portant sur la liberté d'opinion et d'expression et l'interdiction de l'incitation à la haine. Des expertes et experts de différentes juridictions ont ainsi pu contribuer à mettre la dernière main au projet de manuel en fournissant des lois et des précédents nationaux touchant à la liberté d'opinion et d'expression et à l'interdiction des discours de haine. Les sept spécialistes et juges étaient originaire du Koweït, du Qatar, de Tunisie et de l'État de Palestine.

47. Du 18 au 21 novembre, le Centre et le Réseau arabe des associations nationales de défense des droits de l'homme ont organisé un cours de formation à Amman sur le rôle des institutions nationales des droits humains dans la surveillance et l'information relatives aux droits humains. Dix-huit personnes ont assisté au cours, dont la moitié étaient des femmes. Elles provenaient des institutions nationales des droits humains d'Algérie, d'Égypte, de Jordanie, du Maroc, d'Oman, du Soudan et de l'État de Palestine.

48. Les 20 et 21 juillet 2020, le Centre a organisé, conjointement avec le Comité national qatarien des droits humains, un atelier en ligne sur le même sujet. Vingt-cinq membres du Comité et de ministères qatariens compétents, dont neuf femmes, y ont pris part.

49. Les 22 et 23 novembre, le Centre a aidé la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak à organiser un atelier en ligne à l'intention des juges irakiens. L'objectif était de se pencher sur les normes de justice les plus élevées du système judiciaire irakien, le rôle du pouvoir judiciaire, la réponse judiciaire aux allégations de torture et de mauvais traitements, les normes en matière de preuve au regard des droits humains, le contrôle judiciaire de la privation de liberté, la motivation des jugements, et les critères applicables à la reconnaissance de culpabilité et à la détermination de la peine. En tout, 16 juges irakiens de différentes juridictions bagdadiennes ont bénéficié de l'atelier et des contributions d'expertes et experts internationaux dans les domaines des droits humains et de l'administration de la justice originaires d'Égypte, du Liban et de Tunisie.

50. Les 21 et 22 février 2021, le Centre a contribué au projet de coopération technique entre le HCDH et la Commission saoudienne des droits humains en dispensant un cours de formation en ligne sur le rôle des juristes dans la protection des droits humains. Outre qu'il présentait les concepts et les mécanismes des droits humains intéressant les métiers du droit, le cours insistait sur l'importance de faire référence, dans les plaidoiries et conclusions, non seulement au droit interne, mais aussi aux conventions internationales des droits humains ratifiées par l'Arabie saoudite. Le cours a été suivi par 30 membres de la Fondation Al Walid ben Talal, toutes des femmes.

51. Du 22 au 24 février, le Centre et le Ministère qatarien des affaires étrangères ont organisé un cours de formation en ligne pour améliorer chez les participantes et participants la compréhension du cadre juridique international de prévention de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, notamment la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et pour développer leurs compétences dans les domaines de la prévention et des enquêtes relatives à de tels actes. Le cours visait également à aider le Qatar à développer encore sa politique et sa pratique en matière de prévention de la torture et des mauvais traitements, et à renforcer l'application du principe de responsabilité. Au total, 22 personnes, dont 10 femmes, ont suivi le cours en ligne, parmi lesquelles des

juges, des procureurs, des agents des forces de l'ordre, du personnel pénitentiaire, des responsables de la santé et des représentantes et représentants des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères.

52. Au cours de la période considérée, le Centre a édité la traduction en arabe de la publication du HCDH intitulée « *Lignes directrices des Nations Unies basées sur les droits de l'homme portant sur l'utilisation des armes à létalité réduite dans le cadre de l'application des lois* »¹⁹. Le Centre a traduit, édité et publié en arabe les publications suivantes du HCDH : « *Who's Responsible? Attributing Individual Responsibility for Violations of International Human Rights and Humanitarian Law in United Nations Commissions of Inquiry, Fact-finding Missions and Other Investigations* »²⁰, « *Land and Human Rights: Standards and Applications* »²¹ et « *Land and Human Rights: Annotated Compilation of Case Law* »²². En 2021, le Centre a traduit en arabe le *Manuel de formation sur le Monitoring des droits de l'homme*, qui sera publié et diffusé d'ici la fin de l'année 2021.

F. Éducation et formation aux droits humains

53. Les 6 et 7 décembre 2019, le Centre a organisé un atelier en Tunisie sur les moyens et les mécanismes d'autonomisation des jeunes par l'éducation aux droits humains. L'objectif de l'atelier était de mieux faire connaître aux participantes et participants la quatrième phase (2020-2024) du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits humains. L'atelier a réuni 37 personnes, dont la moitié étaient des femmes. Issus de quatorze pays arabes, ces participantes et participants comptaient des membres de ministères compétents, d'institutions nationales des droits humains et d'organisations de la société civile, ainsi que des expertes et experts indépendants.

54. Le 10 décembre, pour célébrer la Journée des droits de l'homme, le Centre, conjointement avec le Regional Centre for Training and Development of Civil Society, a organisé à Khartoum une conférence sur le thème des jeunes Soudanais et de la défense des droits humains. La conférence, qui entendait mettre en évidence l'universalité des droits humains et mettre en exergue le rôle des jeunes dans leur défense et leur protection, s'est déroulée sous les auspices du Ministère de la jeunesse et des sports. Ont assisté à cette manifestation quelque 120 personnes, dont plus de la moitié étaient des femmes. Ces participantes et participants étaient des membres de ministères soudanais, d'entités des Nations Unies au Soudan, d'ambassades et d'organisations de la société civile, ainsi que des universitaires et des défenseurs et défenseuses des droits humains.

55. Du 17 juin au 21 juillet 2020, le Centre a organisé un stage d'apprentissage en ligne sur le renforcement des capacités en matière de conception et d'exécution de programmes de cyberapprentissage, et plus particulièrement sur les tendances, méthodes et outils les plus récents en la matière. Le stage avait pour objectif d'aider les participantes et participants à relever et à sélectionner des méthodes et des outils modernes susceptibles de répondre à un défi spécifique d'apprentissage en ligne qui se présentait dans leur contexte professionnel. Le stage, qui comprenait cinq semaines

¹⁹ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/LLW_Guidance_AR.pdf (en arabe, également disponible en anglais, en français et en russe).

²⁰ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/AttributingIndividualResponsibility_AR.pdf (en arabe, également disponible en anglais).

²¹ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/Land_HR-StandardsApplications_AR.pdf (en arabe, également disponible en anglais).

²² Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/Land_HR-CaseLaw_AR.pdf (en arabe, également disponible en anglais).

d'apprentissage en ligne avec une charge de travail hebdomadaire moyenne de trois heures, a pris la forme d'un laboratoire de conception dans lequel les participantes et participants ont été guidés tout au long du processus de conception d'un apprentissage en ligne. Débloqué par tranches hebdomadaires, le contenu de l'apprentissage se présentait sous la forme d'activités de conception qui devaient fournir aux participantes et participants les notions, méthodes et outils nécessaires pour relever leur propre défi de cyberapprentissage. En plus du didacticiel modulaire hautement interactif et participatif, les participantes et participants ont bénéficié d'un accompagnement sur projet pour aborder les questions les plus urgentes soulevées par leur projet. Le stage a été proposé entièrement en ligne, selon le principe de la modalité asynchrone, de sorte que les participantes et participants pouvaient planifier leur propre apprentissage, à leur propre rythme, mais offrait aussi des possibilités de débats et de discussions synchrones sous la forme de webinaires ciblés. Ce stage d'apprentissage en ligne a accueilli 25 membres du personnel du HCDH, dont la moitié étaient des femmes. Les participantes et participants se trouvaient en Arabie saoudite, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Qatar, en Tunisie et dans l'État de Palestine.

56. Le 22 juillet, le Centre a organisé un atelier en ligne, conjointement avec l'organisation Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains et l'Académie des droits humains d'Amnesty International, sur les possibilités d'utilisation des technologies de la communication aux fins de l'éducation aux droits humains. Quelque 35 participantes et participants, dont 22 femmes, ont assisté à l'atelier. Il s'agissait de représentantes et représentants de ministères de l'éducation, d'institutions nationales des droits humains, et d'organisations de la société civile, ainsi que d'experts et expertes, de journalistes et d'étudiantes et étudiants en Arabie Saoudite, en Égypte, en Jordanie, au Koweït, au Liban, en Mauritanie, au Maroc, au Qatar, au Soudan, en République arabe syrienne, en Tunisie, au Yémen et dans l'État de Palestine.

57. Au cours de la période considérée, le Centre a traduit, édité et publié en arabe la publication du HCDH intitulée « *De la programmation à l'incidence : Manuel de méthodologie pour la formation aux droits de l'homme* »²³. Le manuel fournit des conseils pratiques relatifs à toutes les phases du cycle de formation aux droits humains, notamment la planification, la conception, l'organisation et l'exécution de la formation, ainsi que la conduite d'activités de suivi. Il se fonde sur la pratique acquise et les enseignements tirés par le HCDH et vise à renforcer le professionnalisme et l'incidence du travail de formation aux droits humains qu'il mène à bien conformément à sa politique et à sa méthodologie en la matière. Le Centre a également traduit en arabe et édité le matériel didactique destiné à la formation des formatrices et formateurs relative au manuel²⁴.

58. En 2020, le Centre a diffusé plus de 6 500 exemplaires de ses publications au Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, au bureau de pays du HCDH en Tunisie, à la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak et aux institutions nationales des droits humains en Algérie, à Djibouti, en Jordanie, au Koweït, à Oman, au Qatar et en Tunisie.

59. Le Centre a continué d'utiliser ses pages dans les médias sociaux pour diffuser des connaissances sur les questions relatives aux droits humains et sur les mécanismes des Nations Unies relatifs à ces droits. Il a en outre mené plusieurs campagnes de sensibilisation sur la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes, les droits humains dans les entreprises, l'état de droit, la démocratie, les disparitions forcées, la

²³ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/training6ar.pdf (en arabe, également disponible en anglais, en espagnol en français).

²⁴ Id.

fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, les droits des personnes âgées et les droits fondamentaux des migrants.

60. Au cours de la période considérée, le Centre a accueilli plusieurs étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs et spécialistes, leur a prodigué des conseils sur des questions générales relatives aux droits humains et a mis à leur disposition une documentation sur les questions relatives aux droits humains.

61. En février 2021, le Centre a créé un fichier en ligne de formatrices et formateurs arabophones qualifiés relevant du HCDH de sorte à pouvoir mener à bien son mandat de formation à l'échelon régional, de renforcer sa collaboration avec les bureaux extérieurs du HCDH et de veiller à la participation des formatrices et formateurs « internes ». Quelque 22 membres du personnel du HCDH ayant une grande expérience de la formation aux droits humains se sont inscrits sur le fichier.

62. En juillet, le Centre et le Réseau arabe des associations de défense des droits de l'homme ont entamé les préparatifs d'un programme de formation national destiné à l'institution nationale comorienne des droits humains qui doit se tenir à la fin du mois d'août, et une formation régionale des formatrices et formateurs sur la méthodologie de formation aux droits humains des institutions nationales des droits humains est prévue pour la fin du mois de septembre.

63. En 2021, le Centre a traduit en arabe le guide d'évaluation des activités de formation intitulé « *Evaluating Human Rights Training Activities: Workshop Guide* » et l'a publié conjointement avec Equitas centre international d'éducation aux droits humains.

III. Conclusions

64. **Le travail du Centre continue de répondre aux besoins de la région. Son rôle croissant dans le renforcement des capacités régionales relatives aux droits humains, et son efficacité accrue en la matière, sont reconnus, comme l'atteste le fait que son soutien et sa coopération sont constamment sollicités par des partenaires nombreux et divers.**

65. **Au cours de la période considérée, le Centre a continué de développer ses activités de partenariat avec un large éventail de parties prenantes de la région arabe, contribuant ainsi à la promotion des droits humains et au plaidoyer en leur faveur. Il a également renforcé la composante de son mandat consacrée à la documentation, en touchant un public de plus en plus large, y compris au sein de la jeunesse. Il a inclus des questions cruciales dans ses activités de renforcement des capacités, comme par exemple les nouveaux médias et les technologies numériques, les discours de haine et l'incitation à la discrimination, ou encore la prévention de l'extrémisme violent.**

66. **Le Centre a adapté sa méthodologie aux difficultés créées par la pandémie de COVID-19 et a continué d'organiser des activités en ligne pour mener à bien son plan de travail annuel. En dépit de ces nouvelles circonstances, le Centre a réussi à organiser un grand nombre d'activités en ligne et à rassembler des participantes et participants de la majorité des pays visés par son mandat.**

67. **Le Centre a toutefois continué de rencontrer de grandes difficultés dans l'exécution de son mandat en raison des ressources humaines limitées dont il dispose par rapport à l'étendue de la zone géographique dans laquelle il opère et des demandes croissantes auxquelles il est appelé à répondre. Cela étant, il s'est également trouvé dans l'incapacité de mener un nombre important d'activités dans des pays non arabophones.**

68. Au cours des deux prochaines années, le Centre redoublera d'efforts pour répondre aux besoins des 25 États dont il a la charge. Des ressources supplémentaires sont toutefois nécessaires pour lui permettre de s'acquitter convenablement de son mandat et de mieux servir les États.

69. Pour renforcer les trois composantes de son mandat, le Centre continuera de développer son programme d'éducation aux droits humains, en mettant davantage l'accent sur le secteur de la jeunesse, conformément à la quatrième phase (2020-2024) du Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme. Il continuera également de faire tout ce qui est en son pouvoir pour développer encore ses programmes de formation à l'intention des pouvoirs publics, des institutions nationales des droits humains et des organisations de la société civile. Il s'emploiera en outre à renforcer sa composante consacrée à la documentation, notamment la production et la diffusion de documents en langue arabe sur les droits humains.

70. Le HCDH a lancé un examen interne pour étudier les moyens de renforcer le Centre et de tirer ainsi pleinement parti de ses fonctions. L'examen vise à exploiter et à accroître le potentiel du Centre pour lui donner les moyens d'accomplir de façon optimale sa mission importante de formation et d'éducation aux droits humains, en tant que centre d'excellence pour tous les acteurs concernés dans la région, et de veiller ce faisant à la bonne application des normes des droits humains par l'éducation, la formation et la promotion des meilleures pratiques.